

Participants

70 participants en visioconférence

1. Mot d'accueil de la Maire du 3^e arrondissement

Madame la Maire du 3^e arrondissement, Véronique DUBOIS-BERTRAND, salue les participant-e-s de cette réunion plénière des Conseils de quartier (CQ) du 3^e arrondissement. Une réunion en présentiel aurait été idéale pour elle et cela n'est toujours malheureusement pas possible au vu de la crise sanitaire du Covid-19.

Madame la Maire souhaite revenir quelques instants sur l'importance de l'engagement citoyen dans un CQ, dans une période qu'elle qualifie de tourmentée. Elle met en avant le fait que la nouvelle majorité municipale, élue depuis 10 mois maintenant, a adopté un budget participatif en mars 2021. Première dans l'histoire municipale, cette portion participative du budget illustre une vision élargie de la transition écologique et annonce d'autres expérimentations. La mise en place d'un « Conseil Covid », lors du deuxième confinement, fin 2020, avait aussi pour but de faire appel aux citoyens pour travailler les critères d'acceptabilité, notamment sur des mesures de prévention, sur la pérennité des lieux culturels ou sur la grande précarité des jeunes.

Véronique DUBOIS BERTRAND déclare :

« L'alliance de projets qui existe naturellement entre élus et citoyens désireux de s'investir est une alliance gagnante-gagnante. La médiatisation des discours politiques, leur simplification à outrance, le populisme trop souvent exprimé peut nuire à l'engagement, et c'est précisément pour cela que des formations comme les conseils de quartier ont toute leur importance.

La politique attire moins. L'engagement associatif s'essouffle. Il est donc de notre devoir d'élus, estime la Maire du 3^e , de porter un renouveau, de remettre au débat des idées, des projets, au risque de voir la démocratie être de plus en plus confisquée.

Il convient donc aujourd'hui de travailler, collectivement, sur de nouvelles notions du vivre ensemble. Il convient aussi de prendre en compte toutes les échelles. Celle de la Région, celle de la Métropole, celle de la Ville, celle de l'arrondissement, mais aussi celle de son quartier. Il nous faut pleinement investir l'espace de nos quartiers. Le foisonnement d'idées, le dynamisme des Conseils de quartier montrent combien l'échelle est pertinente ».

L'édile estime que nous vivons une phase de mutation profonde. L'on arrive aux limites de la valorisation de l'individualisme et l'outil des conseils de quartier est très important. Les conseils de quartier peuvent s'ouvrir encore plus largement, renforcer le pluralisme de leur représentation, et affiner l'articulation avec les autres acteurs du territoire.

Mais la dimension de l'élu est, selon elle, également primordiale dans l'exercice de la démocratie. Nous avons des responsabilités qui doivent être réaffirmées : exprimer des politiques claires, porter une vision collective, permettre le débat, être à l'écoute et se mettre au service des habitants et non au service de l'image.

Enfin, Véronique DUBOIS-BERTRAND, en tant que Maire du 3^e arrondissement de Lyon, aspire à plus de lisibilité des décisions politiques, plus de redevabilité des élus, pour permettre de susciter plus d'engagements citoyens.



2. Le Conseil de quartier

a. Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier?

Marion SESSIECQ, 1^{ère} adjointe à la Maire du 3^e arrondissement déléguée à la Démocratie participative, Politique de la Ville et aux Conseils de quartier prend la parole.

Le Conseil de quartier (CQ) est une instance consultative de la Mairie d'arrondissement créée par la loi du 27 février 2002. Il permet de d'assurer la participation des habitants pour améliorer le cadre de vie, l'animation locale, la valorisation et la promotion de leur quartier. C'est aussi un espace de dialogue et d'échange privilégié entre les élus et les habitants.

b. Que peut-on y faire?

Dans un CQ, on peut être consulté pour donner un avis sur des projets de la Mairie du 3^e arrondissement et mener également soi-même différents projets.

À titre d'exemples, les président-e-s actuels des CQ sont invités à présenter successivement des actions et projets en cours et ce malgré la crise sanitaire.

Pour le CQ Mutualité-Préfecture-Moncey (MPM), l'instance est en pleine organisation d'un festival de *street-art* Place Guichard qui débute ce 26 mai. De nombreux partenaires locaux, associatifs ou scolaires notamment, accompagnent ce projet qui a reçu d'ailleurs un financement de la Ville de Lyon (VDL) dans le cadre de la première session de l'*Appel à projet des initiatives des Conseils de quartier* (APICQ) de 2021. Ce festival durera tout l'été, indique sa Présidente.

Le CQ Voltaire-Part-Dieu (VPD) planche depuis le début d'année 2021 de son côté notamment sur le projet *Ma rue mon quartier*, une brochure patrimoniale du quartier. Il travaille avec 2 classes de l'école André Philip, ce qui permet de croiser le regard des enfants et des plus anciens quant à la connaissance patrimoniale du quartier. Ce projet a été soutenu par l'APICQ également.

Le CQ Villette-Paul Bert (VPB) travaille sur un guide recensant des initiatives éco-durables dans son quartier. Ce projet bénéficie d'un appui de la Ville là aussi via l'APICQ.

Le CQ Sans souci-Dauphiné (SSD) projette pour sa part un rallye nature le 19 juin prochain. À travers une balade par groupe de 6 personnes (à cause du Covid-19 et des mesures sanitaires), les participantes et participants seront invités à une petite carte au trésor à travers le quartier, démarrant du Château Sans souci pour achever la promenade au jardin des *Coccinelles de Sans souci*.

Enfin, le CQ de Montchat aborde lui son projet d'exposition à la *Maison des jeunes et de la culture* (MJC) de Montchat qui retracera la vie du quartier pendant l'occupation, ainsi que la mémoire de la démocratie et de la résistance. Il est appuyé pour ce faire par la fille du Docteur Long, grande figure de la résistance locale, éponyme du cours de Montchat.

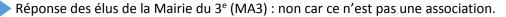
À noter que ces projets naissent et sont portés par différentes commissions qui composent chaque CQ et qui peuvent travailler en parallèle sur d'autres projets.



3. Coordination des CQ

L'activité du CQ est coordonnée et organisée par un bureau composé de 7 membres (selon la charte actuelle des CQ du 3^e arrondissement). Ils peuvent gérer aussi la partie communication de leur commission en règle générale. Jusqu'à présent, le bureau se réunissait pour élire un-e président-e du CQ (charte actuelle). L'intérêt général est la boussole des projets et actions portés par le CQ sur son quartier.

Question d'un participant : existe-t-il le besoin d'un trésorier pour un CQ ?



Les bureaux des CQ gèrent un budget dédié à chaque CQ en lien avec le référent technique de la Démocratie participative de la MA3 au cabinet de la Maire.

4. Élus référents

Marion SESSIECQ invite ses collègues élus référents à intervenir.

Jacques BALANDJIAN, élu référent du CQ VPB confie sa volonté de travailler au service du Conseil de quartier et en lien avec celui-ci. Il est ainsi toujours pertinent pour les membres du bureau d'un CQ d'informer son élu référent de prochaines réunions de travail afin que ce dernier puisse en fonction de ses disponibilités se joindre à ces réunions.

Bertrand MAES, Adjoint au Maire de Lyon délégué pour le 3^e aux Grands travaux et élu référent du CQ SSD, se présente et rappelle que l'élu référent est souvent le premier interlocuteur pour accompagner les projets des CQ et leur faisabilité.

Nicolas PLANCHON, élu référent du CQ VPD, aborde la loi démocratie de 2002 et estime qu'un travail sur la charte des CQ du 3^e pourra être une piste de travail intéressante pour faire évoluer cette instance à l'issue du renouvellement de septembre 2021.

Marion SESSIECQ, en charge de la délégation Démocratie participative et Conseils de quartier, et également élue référente du CQ MPM, rappelle les derniers sujets et projets qui ont pu concerner les CQ malgré la crise sanitaire : la 3^e révision du Plan local d'Urbanisme (PLU-H), la distribution de lumignons et LED offerts par la Ville de Lyon et la MA3, le conseil consultatif COVID. Les CQ sont sollicités sur des sujets métropolitains, municipaux ou d'arrondissement qui concernent leur quartier.

Silvère LATAIX reprend la devise « penser global, agir local » et indique que l'orientation des demandes vers les bons interlocuteurs compétents suivant les thématiques est un des rôles importants des élus référents pour accompagner au mieux et faciliter les projets de leur CQ.

Question : les 5 CQ ont-ils un budget équitable ?

Les CQ du 3^e dispose d'un budget de 3 000 € chacun sur l'année 2021 (année civile). Ce budget a été doublé à l'installation de la nouvelle équipe d'élu-e-s du 3^e.



Question sur le Budget participatif et l'association des CQ?

Le Budget participatif débutera en 2022 et sera ouvert aux habitants.

Tableau des président-e-s et élu-e-s référents des CQ du 3e arrondissement (juin 2021)

Conseil de quartier	Président-e	Élu-e référent-e
CQ Mutualité-Préfecture-Moncey	Marie RAYNAL	Marion SESSIECQ
CQ Voltaire-Part-Dieu	Xavier YZEUX	Nicolas PLANCHON
CQ Villette-Paul Bert	Stéphane BONHOUR	Jacques BALANDJIAN
CQ Sans souci-Dauphiné	Corinne BARRET	Bertrand MAES
CQ Montchat	Jean-Louis BERTOYE	Silvère LATAIX

5. Liens avec les autres adjoints de la Maire du 3e arrondissement

Marie VIDAL intervient. Adjointe à la Maire du 3^e arrondissement déléguée à la *Propreté et prévention des déchets*, elle évoque notamment la date du 19^e juin 2021, sur la place Bahadourian, avec le projet d'une *Faites de la propreté*. Les CQ peuvent être en lien avec leur élu référent ou bien directement avec les Adjoints délégué sur les thématiques, à l'instar de Marie VIDAL.



6. Liens avec les autres instances de participation citoyenne

Le CQ peut être en lien avec d'autres instances de participation citoyenne. Sont mentionnés lors de la réunion le *Comité d'initiative et de consultation des arrondissements* (CICA), le Conseil de la vie associative et locale (CVAL) et le Conseil consultatif économique d'arrondissement (CCEA). Enfin, sont précisés ici quelques contours du nouveau budget participatif de la Ville de Lyon.

Michaël MAIRE, Adjoint à la Maire du 3^e arrondissement délégué à la *Transition écologique, aux* bâtiments communaux et aux associations, présente le CICA et le CVAL. Le premier, le CICA, existe suite au *Code général des collectivités territoriales* qui précise dans ses articles la création d'une telle instance afin que les associations, qui exercent leur activité sur l'arrondissement, participent à la vie municipale. Il est établi par le législateur de faire un CICA par trimestre, soit 4 par an. Pour participer à cette instance, il faut avoir le statut d'association. Dans le 3^e arrondissement, les associations membres du CICA posent des questions en amont d'un Conseil d'arrondissement (CA), des réponses sont apportées lors du CA par les élus ou par les services compétents mobilisés.

Michaël MAIRE évoque aussi le CVAL, instance lancée sur demande de Mme la Maire, Véronique DUBOIS-BERTRAND. Cette instance est plus ouverte puisqu'elle fait la place également aux *Comités d'intérêts locaux* (CIL) mais aussi aux CQ et différents collectifs. Cette instance nouvelle souhaitée par la nouvelle équipe exécutive de l'arrondissement permet un temps d'échanges entre les associations et de travail au service de la vie associative de l'arrondissement, en lien avec l'élu compétent. Le CVAL se réunit deux fois avant un CICA et sa seconde réunion permet de déterminer le thème du prochain CICA. De fait, le prochain CICA du 3^e se tiendra lors du CA du 22 juin 2021 et aura pour thématique : *Sécurité et cadre de vie*. Ce thème a été choisi en CVAL par les associations présentes et validée par la Maire. Le CVAL vient donc en complément du CICA et est plus ouvert dans sa composition.

Nicolas PLANCHON, Adjoint à la Maire du 3^e délégué à l'Économie, l'Économie sociale et solidaire (ESS), commerces et artisanat, prend la parole ensuite afin de présenter le CCEA. Nouvellement créé lui aussi par une délibération du CA du 3^e arrondissement le 11 mai 2021, le CCEA est une instance de dialogue pour tout partenaire de l'action économique du 3^e (association de commerçants, les consulaires avec les Chambres de commerces, d'industries et artisans, les groupements d'entrepreneur, le Pôle économique Part-Dieu, Les Halles, etc.). La question économique est une zone d'ombre habituelle de l'action publique de l'arrondissement, estime l'Adjoint, les leviers étant minces. Selon lui, il ne faut pas de décisions de manière verticale mais bien plutôt un travail d'horizontalité des différents acteurs. Nicolas PLANCHON précise enfin qu'un référent de chaque CQ sera désigné au CCEA selon un mode de choix qu'il incombera de déterminer.

Marion SESSIECQ reprend la parole pour développer le budget participatif qui prendra forme en 2022. C'est une grande première à Lyon que la collectivité souhaite faire participer ses habitants sous la forme d'un budget participatif dédié. Cela n'avait jamais existé avant. La Première adjointe précise que 57% des villes de plus de 100 000 habitants consacrent à présent un budget participatif. Il était donc temps pour Lyon! En moyenne, les villes ayant établi un budget participatif le portent à 5% du budget en investissement (l'autre pendant étant le budget en fonctionnement). À la Ville de Lyon, ce sera précisément ce pourcentage, pour une somme globale de 50 M €. Cette somme se partagera concrètement en 2 enveloppes égales de 25 M €. L'une concernera des projets déjà fléchés par la collectivité dans sa *Programmation pluriannuelle d'investissement* (PPI). L'autre moitié laissera libre cours aux habitants. Marion SESSIECQ précise que l'amorce est enclenchée à Lyon. Nous entrerons



donc sous peu toutes et tous dans une phase d'acculturation, d'apprentissage de cet exercice du budget participatif. L'intérêt général des projets devra toujours prédominer en tout cas.

7. Assemblées plénières

En septembre 2021, il est espéré de pouvoir tenir les assemblées plénières des CQ de nouveau en présentiel, si la crise sanitaire le permet enfin. Ces assemblées plénières sont le moment de renouvellement des bureaux des CQ et se tiennent en présentiel dans chacun des quartiers du 3^e sur un soir généralement avec un vote en direct. Il s'agira d'élire selon la charte des CQ du 3^e toujours en vigueur 7 membres au bureau.

Pour vous inscrire dans un Conseil de quartier du 3^e arrondissement, vous pouvez faire un mail à l'adresse suivante : <u>mairie3.messagerie@mairie-lyon.fr</u>. Suivant votre adresse postale, vous serez aiguillé vers l'un des 5 CQ que compte l'arrondissement.

Ou directement sur: https://www.lyon.fr/form/inscription-conseils-de-quartier

Pour candidater au bureau de votre CQ, il faut tout d'abord bien y être inscrit. Si cette condition est remplie et que vous êtes donc bien membre d'un CQ, vous pouvez adresser un mail à geoffrey.guiguet@mairie-lyon.fr.

8. Actualités et prochaines échéances

Septembre 2021 : assemblées plénières des 5 Conseils de quartier du 3^e arrondissement

11 septembre 2021 : Forum des associations du 3^e arrondissement (lieu à confirmer 10h-17h).

3 juillet : Fête de la musique organisée par la Maison de quartier Villette-Paul Bert dans le square Baraban Sacré-cœur en partenariat avec le Conseil de quartier du même nom.

30 juin 2021 : réunion publique de restitution des ateliers *Mieux vivre ensemble Place du Pont* (nommée Place Gabriel Péri). Se tiendra au Palais de la Mutualité (19h, place Jutard) sur inscription.

22 juin 2021: Conseil d'arrondissement avec CICA (17h)

19 juin 2021 : Promenade nature du Conseil de quartier Sans souci-Dauphiné (départ : Château Sans souci, arrivée : Jardin des Coccinelles Sans souci, rue Jeanne Hachette)

19 juin 2021 : Fête de la propreté (départ : place Bahadourian)

17 juin 2021 : Université citoyenne sur le *Budget de la Ville de Lyon*. En visioconférence à 18h. Sur inscription.

https://www.lyon.fr/actualite/conseils-de-quartier/universite-citoyenne-les-axes-de-reappropriation-de-lespace-public

De mai à octobre 2021 : Festival *street-art* du Conseil de quartier Mutualité-Préfecture Moncey, place Guichard, qui durera tout l'été



9. Questions-réponses

Les questions ont été posées sur le chat de la réunion en visioconférence au fil de l'eau et des pauses pour y répondre ont été établies dans le déroulé de la réunion. La majeure partie a obtenu une réponse le soir de la réunion. Toutes ces questions sont reportées ici avec des réponses parfois complétées d'éléments pris à l'issue de la réunion.

Intégrer un Conseil de quartier

Qui peut faire partie d'un CQ?

Peut être membre du Conseil de quartier toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus, habitant, étudiant, travaillant ou ayant une activité associative dans l'arrondissement. La participation est gratuite, bénévole et volontaire.

Association, CIL et autres? Peut-on cumuler?

Oui, c'est possible.

Pour les personnes qui n'ont pas internet, comment s'inscrire?

Appeler au 04 78 95 83 50

Organisation des Conseils de quartier

<u>Difficile de s'y retrouver entre les commissions, bureaux, etc. Il ne serait pas possible d'avoir un organigramme ?</u>

Oui, un organigramme est en cours d'élaboration entre la Mairie du 3^e et les Conseils de quartier. Il recensera les différentes commissions et groupes de travail des Conseils de quartier du 3^e.

Organisation des collectivités locales

Mairie 3^e arrondissement https://mairie3.lyon.fr/conseil_arrondissement

Mairie de Lyon

https://mairie3.lyon.fr/actualite/vie-municipale/le-guide-vos-elues-est-paru



Métropole

https://www.grandlyon.com/metropole/le-conseil-de-la-metropole.html

Budget des Conseils de quartier

Question: existe-t-il le besoin d'un trésorier pour un CQ?

Réponse des élus de la Mairie du 3e (MA3) : Non car ce n'est pas une association.

Les bureaux des CQ gèrent un budget dédié à chaque CQ en lien avec le référent technique de la Démocratie participative de la MA3 au cabinet de la Maire.

Les 5 CQ ont-ils un budget équitable ?

Les CQ du 3^e dispose d'un budget de 3 000 € chacun sur l'année 2021 (année civile). Ce budget a été doublé à l'installation de la nouvelle équipe d'élu-e-s du 3^e.

Budget participatif

<u>Les Conseils de quartier vont-ils être appelés à participer à la démarche "budget participatifs" ? Si oui de quelle façon ?</u>

Oui, ceci reste encore à préciser et ils auront en tout cas pleinement un rôle à jouer et de façon transparente. Ils pourraient par exemple servir de soutien à des habitants pour soutenir un projet, sans compter leurs propres initiatives sur ce budget.

Avez-vous déjà idée du média pour solliciter les habitants pour le budget participatif?

Ceci est en cours de réflexion et d'élaboration. Il y a notamment l'idée d'une plateforme numérique mais pas seulement pour ne pas laisser sur le côté les personnes éloignées du numérique. Sont également envisagées des journées d'exposition des différents projets sur un lieu. Le travail est en cours.

Une idée du canal de sollicitation des habitants pour participer au budget participatif?

La création d'une plateforme numérique est une piste (comme à Paris). Elle pose bien entendu la question de la fracture numérique en point de vigilance.

La plateforme est une très bonne idée pour participer à son propre rythme et voir les différents projets (jeunes actifs). Comment s'assurer que les gens inscrits soient bien habitants du quartier ? Pour lutter contre la fracture numérique : avoir des lieux identifiés (en lien avec les bibliothèques, Maison des jeunes et de la culture (MJC) qui ont des salles équipées en ordi et des animateurs ?

C'est une très bonne question avec des pistes intéressantes.



Communication

Le livret des CQ sera réédité?

Oui, la charte graphique est en finalisation et des livrets seront réédités prochainement.

Quartier Part-Dieu

SPL, Métropole, Ville : qui est l'interlocuteur sur le guartier Part-Dieu ?

La SPL est un interlocuteur privilégié pour les interpellations sur ce secteur et la Mairie d'arrondissement, en tant que mairie de proximité, aussi pour faire le lien et le relais des demandes.

Dans un périmètre comme celui de Part-Dieu ou se juxtaposent différents acteurs (Ville, Métropole SPL Part-Dieu...) qui fait le lien pour avoir des réponses ? Histoire que chacun ne se lance pas comme on dit la patate chaude ou que l'on n'apprenne pas les infos tardivement via Le Progrès ?

La Mairie du 3^e arrondissement est l'interlocuteur privilégié pour les habitants. C'est l'échelon de proximité qui fait le lien entre tous ces acteurs et collectivités.

Quand vont reprendre les comités SPL?

Le comité consultatif va reprendre, sa feuille de route a été modifiée à la demande des nouveaux élus. La reprise se fera en septembre 2021.

Relance des Conseils de quartier

Ne faudrait-il pas demander aux conseillers de quartier de renouveler leur inscription ?

C'est une décision que l'on pourra prendre avec les bureaux renouvelés suite aux assemblées plénières de septembre 2021.

On peut subodorer que la majorité des personnes présentes à cette réunion sont des personnes déjà engagées dans les CQ. La difficulté c'est de convaincre les autres habitants

C'est une très bonne remarque et un constat partagé. L'objectif commun sera de convaincre de plus en plus de monde de la pertinence de l'engagement citoyen.

Comment mobiliser les autres habitants ? Plus de jeunes d'actifs ?

S'impliquer dans un CQ ou dans un bureau, cela peut prendre pas mal de temps. Il est toutefois possible de s'engager sur un projet très précis ou une commission (*Culture* ou *Aménagement des espaces ver*ts) qui vous intéressera le plus, être tenu au courant et rester informé, voire s'engager très ponctuellement (les lumignons, la révision du PLU-H, un diagnostic propreté). La question des



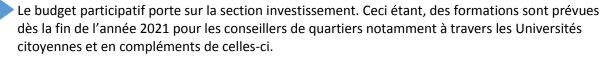
jeunes actifs est importante et difficile. Faut-il continuer en visioconférence ? Faut-il des horaires particuliers ? le weekend avec garderie ?

Après cette longue période sans possibilités de réunions avec les conseillers de quartier, il faut remobiliser, quelle aide des élus à ce sujet...



Cette soirée du 26 mai sonne la relance des CQ.

Une part du budget participatif pour l'accompagnement (l'outillage) des conseils de quartiers ?



Poursuite des Universités citoyennes ?

Oui la dernière session s'est tenue le 18 mai. La thématique est différente à chaque fois.

Retrouvez le programme via le lien ici :

https://www.lyon.fr/actualite/conseils-de-quartier/universite-citoyenne-les-axes-de-reappropriation-de-lespace-public

Peut-on voir ces Universités citoyennes en replay?



Non, elles ne sont pas enregistrées.

Culture et événements

La Fête de la Musique sera-t-elle maintenue ?

Le 21 juin, 5 projets sont finalement maintenus sur la Ville de Lyon dans les institutions ou assimilées. 1 projet pour une diffusion musicale depuis les bateaux sur le Rhône et la Saône qui reste à confirmer d'un point de vue sécurité. Dans le 3^e, 3 concerts seront organisés en juillet :

- le 3 juillet au square Jugan, organisé par la maison de quartier VPB
- le 3 juillet au parc Chambovet par la MJC Montchat
- le 2 juillet la Guill' en Fêtes

Guill'en Fêtes maintenue?

Le collectif organisateur de cet événement tiendra une *Guill'en Fêtes* le 3 juillet au Square Sainte Marie Perrin (de 10h à minuit). La *Maison pour tous* (MPT) *des Rancy* organisera les *Apéros du monde* le mardi 6 juillet et le vendredi 9 juillet (de 19h30-20h30, angle rue des Rancy / rue de Créqui).

La Fête du vélo sur la place Guichard est-elle maintenue ?

· Avec la crise sanitaire et les mesures restrictives qui perdureront d'ici le 12 juin (date prévue), il



semble difficile de maintenir l'événement à cette date. Un report de cette manifestation à l'automne est envisagée.

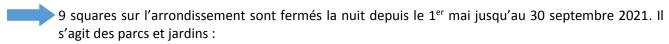
Quid de l'auditorium?



Des concerts auront lieu jusqu'en fin juillet tous les vendredis et samedis soirs, aussi à l'auditorium.

Tranquillité publique et Espaces verts

Comptez-vous fermer les squares cet été la nuit ?



- Baraban
- Bazin
- Bréchan
- Chambovet
- Kaplan
- Sisley
- Sainte Marie Perrin
- Zénith

Pour des raisons budgétaires, il n'est pas possible de tous les fermer, des choix sont donc faits selon une priorisation avec pour critère principal la *Tranquillité publique*.

Voirie et travaux

Que proposent nos élus pour mieux informer les citoyens sur les travaux de voirie réalisés ?

Comment faire remonter un problème lorsqu'on le constate?

Il existe un outil unique : https://www.toodego.com/services/. Idéalement il ne faut pas multiplier les demandes pour ne pas saturer les services de la Métropole ; une demande unique, centralisée, aura le plus de chance d'aboutir à une action efficace des agents de la collectivité.

Concernant la rue Paul Bert il y a des travaux actuellement et le CQ et les habitants ne savent pas ce que c'est

Il s'agit de travaux sur le réseau de chauffage urbain, sous maitrise d'ouvrage de la Métropole



Quid du retour sur le diagnostic en marchant réalisé par le CQ Voltaire-Part-Dieu avec la Maire et ses Adjoints en octobre 2020 ? notamment sur la rue Paul Bert ?

Des éléments seront transmis prochainement au CQ concerné.

Propreté et prévention des déchets

<u>Certains silos à verre ressemblent à des lieux de dépôts sauvages : voir angle rues de Créqui/ Rabelais.</u> Tagués, ils pourraient devenir des espaces d'affichages pour les associations culturelles ?

Nous notons la proposition.

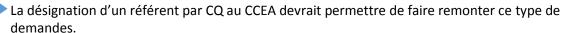


Ne faudrait-il pas des silos à verre enterrés partout?

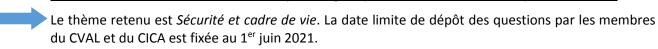
Il n'est pas possible d'enterrer tous les silos : présence de canalisations, métro ou autres.

Instances citoyennes et de l'arrondissement

<u>Le CCEA pourrait-il se saisir d'une demande des habitants, comme par exemple l'ouverture d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales dans un quartier ?</u>



L'ouverture du CICA était demandée depuis longtemps! Quel sera le thème du prochain CICA?



Quel sera le lien entre le Conseil de développement de la Métropole, le CCEA et le CVAL?

Le Conseil de développement de la Métropole est en restructuration. Les membres des CQ devraient avoir leur place. L'articulation entre ces différentes instances de participation citoyenne reste à construire.

Merci à vous pour votre participation!